



Inscriptions

L'inscription est impérative avant toute pratique, qu'elle soit en formation non notée ou en formation notée (UE libre/UECF).

Cas de l'UE libre:

RAPPEL: L'UE libre est ouverte sur les semestres 2,3, 4 et 5 du cycle licence à l'ensemble des étudiants de l'UPPA (sauf IUT et cas particuliers).

Il est impératif de se préinscrire (en septembre pour le semestre impair et en janvier pour le semestre pair) d'abord via le logiciel d'inscription sur le web et ensuite de passer à la permanence du SUAPS pour valider ton inscription.

Campus de Pau

« **INSCRIPTIONS A PARTIR DU 11 SEPTEMBRE 2017**

POUR LES UE LIBRE: PREINSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LA PLATEFORME WEB DU 12 SEPTEMBRE (à partir de 7h) au 24 SEPTEMBRE 2017 (23h)

Horaires

Du 11 septembre au 22 janvier 2017 de 9h30 à 15h45 en continu en salle 9 (rez-de-chaussée) de l'UFR des sciences.

Et ensuite, de 11h30 à 13h30 au SUAPS (maison de l'étudiant)

Le 6 octobre 2017: Fin des inscriptions pour les pratiques notées en UECF.

Campus de la Côte Basque

« **INSCRIPTIONS A PARTIR DU 18 SEPTEMBRE 2017 POUR LA PRATIQUE PERSONNELLE ET / OU UECF/ SPORT NOTE / OPTION L1_S1**



« **POUR LES UE LIBRE: PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LA PLATEFORME WEB MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 (7h) au DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017 (23h) ET PASSAGE PAR LE BUREAU SUAPS OBLIGATOIRE A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE POUR CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION !!!**

Sur Anglet Montaury: BUREAU A LA BIBLIOTHEQUE

INSCRIPTIONS EN **PRESENTIEL** DE 9h à 18h EN CONTINU POUR LES PRATIQUES EN UECF/SPORT NOTE/ OPTION S1 ET/OU FORMATION PERSONNELLE **DU 18 au 20 SEPTEMBRE 2017**

- * A PARTIR DU 25 septembre , UNE PERMANENCE DU SUAPS EST ASSUREE TOUS LES MARDI DE 8h30 à 17h POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES / SORTIES PLEIN AIR et RENSEIGNEMENTS

Sur Bayonne _ Campus de la Nive:

INSCRIPTIONS EN **PRESENTIEL** DE 9h à 18h EN CONTINU POUR LES PRATIQUES EN UECF/SPORT NOTE/ OPTION S1 ET/OU FORMATION PERSONNELLE **DU 18 au 22 SEPTEMBRE 2017**

- * A partir du 25 septembre 2017, au bureau du SUAPS les lundi; jeudi et vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 16h

CAMPUS DE LA COTE BASQUE:

Il est possible de payer sa redevance sport de 35 € pour les étudiants et 50 € pour les personnels par carte bancaire !!

Modes de paiement Campus Côte Basque

- * Carte bancaire
- * Chèque à l'ordre du régisseur de recettes SUAPS Bayonne
- * Espèces

Campus de Tarbes



« INSCRIPTIONS LE 14 SEPTEMBRE 2017 de 12h30 à 16h

Réunion d'information

Campus de Mont de Marsan

« DEBUT DES INSCRIPTIONS LE 4 SEPTEMBRE 2017

Information

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les pratiques non compétitives. En revanche, nous te conseillons vivement de faire un bilan avant toute pratique (SUMPPS ou médecin personnel). Pour les pratiques de compétitions dans le cadre de l'ASUPPA, il reste bien entendu obligatoire.

Tous les cours sont encadrés et se déroulent dans des installations municipales ou de l'UPPA.

Une permanence est tenue à la Maison De l'Etudiant de Pau (MDE) du lundi au vendredi de 12h à 14h pour:

- * tous les renseignements
- * la délivrance des cartes (carte sports, carte du personnel)
- * les inscriptions pour les activités de plein-air
- * les réservations pour le squash, la pelote

N'hésitez pas à venir nous voir...

Combien d'activités peux-tu choisir ?

Tu peux choisir jusqu'à 2 activités + 1 activité de pleine nature "nécessitant une inscription à la sortie" par semestre.

On entend par activité de pleine nature "nécessitant une inscription à la sortie":

- * les randonnées pédestres et raquettes
- * le ski jeudi après-midi et samedi
- * le surf (départ de Pau)
- * l'escalade falaise le samedi (Pau)
- * le kayak le week-end
- * les stages surf



Quelle forme de pratique choisir ? Redevances.

La formation non notée

Etudiants et personnels de l'UPPA ont la possibilité de pratiquer, au niveau découverte, entretien ou perfectionnement, de nombreuses activités au choix (liste complète des activités disponible à la permanence de la Maison De l'Etudiant à Pau ou au campus de la Nive à Bayonne).

Tu devras t'acquitter de la redevance sport qui est de 35 euros si tu es étudiant (hors UE libre) et de 50 euros pour le personnel. Une carte sports, disponible uniquement à la permanence des sports, te sera délivrée après avoir attesté de ton statut d'étudiant de l'UPPA (carte d'étudiant) ou personnel de l'UPPA et réglé la somme correspondante (par chèque ou espèces).

La formation notée (UE/UECF)

Tu peux prendre une activité en UE (pratique notée dans le cadre des options libres du LMD). Ce choix peut t'apporter, en fonction de ton cursus:

- * deux crédits ECTS et un certain nombre de points au-dessus de la moyenne par semestre pour l'UE libre sports.

RAPPEL: L'UE libre est ouverte sur les semestres 2,3, 4 et 5 du cycle licence à l'ensemble des étudiants de l'UPPA (sauf IUT et cas particuliers).

- * ou des points bonus (la moitié des points au dessus de la moyenne) pour l'Unité d'Enseignement Complémentaire Facultative (UECF)

Redevance et pack annuels (voir tarifs ci-contre):

- * Pour une inscription en formation non notée ou UECF, il faut s'acquitter de la redevance SUAPS annuelle de 35€.
- * Pour une inscription en UEL il est possible de choisir l'UE+ en s'acquittant de la redevance SUAPS de 35€. Cette redevance est un forfait annuel donnant droit à la location de matériel, aux déplacements organisés par le SUAPS, à l'adhésion à l'ASUPPA, à la licence FFSU et sorties nature. L'UE+ est obligatoire à partir du 2ème créneau hebdomadaire de pratique ou d'une 2ème activité.

ATTENTION: Dates limites d'acquiescement de la redevance UE+: le 20 octobre 2017 pour le semestre impair et le 16 février 2018 pour le semestre pair

- * Pour le personnel de l'UPPA: redevance annuelle de 50€.



Plus d'informations sur la charte des examens

ATTENTION!

Toutes les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ne sont pas ouvertes à une pratique notée. Le choix de prendre une APSA en pratique notée doit être réfléchi. Tu t'engages à suivre les cours dispensés dans l'activité choisie. De plus, c'est un élément qui peut conditionner ton futur parcours étudiant et ton futur métier.

Les informations seront disponibles à la permanence du service des sports (Maison De l'Etudiant) (Pau) et au SUAPS pour Bayonne.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter:

Bayonne 05 59 57 41 08

Pau et Tarbes 05 59 40 70 96 / 97

Début des cours

* Pour tous les sites de Pau, lundi 25 septembre 2017